



AVIS D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité de Moudon, conformément à l'article 4 du règlement communal sur la protection des arbres, soumet à l'enquête publique locale

du 15 juin au 4 juillet 2022

la demande d'abattage suivante :

Propriétaire :	Christian GOLAY Rue Grenade 12 1510 MOUDON
Parcelle :	30
Arbres à abattre :	1 thuya
Motif :	Penche et devient imposant
Compensation :	Arbre à petit développement

Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité d'ici au 4 juillet 2022.

LA MUNICIPALITE

